

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIETES BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6^e).

ABONNEMENT ANNUEL : France et Union 12 F — C.C.P. Lyon 101-98
Etranger 13 F

Scolaires Réduction de 50 %
Frais d'inscription : plaque adresse, carte de membre : 1 F en sus

N.B. — Les virements à notre C.C.P. Lyon 101-98 doivent être rédigés
au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Pour tout changement d'adresse, prière de nous faire parvenir
la dernière bande et la somme de 1 F. (Timbres acceptés).

- Technical Studies in the field of the Fine Arts, Fogg Art Museum, Harvard University, 1936.
18. MARYON H. — Metal Working in the Ancient World. American Journ. of Arch., Lit n° 2, 1949.
 19. MISKE. — Bergbau, Verhüttung und Metallbearbeitungswerkzeuge aus Velem St-Veit (Westungarn). Wiener Prehistor. Zeitschr., XVI, 1929, pp. 81-94.
 20. MUNRO. — Les stations lacustres d'Europe. Traduction Rodier. Paris 1968, Coste éditeur.
 21. OLDEBERG Andreas. — Metalltechnik under Förhistorisk Tid, Lund 1943, cité par CLARK.
 22. OTTO H. und WITWER W. — Handbuch der ältesten vorgeschichtlichen Metallurgie in Mitteleuropa. Leipzig, Barth 1952.
 23. FERRIN. — La Savoie Préhistorique spécialement à l'époque lacustre. Chambéry.
 24. RABUT L. — Les habitations lacustres de Savoie, 1^{er} mémoire. Mémoire de la Société savoisiennne d'Histoire et Archéologie.
 25. RABUT L. — Les habitations lacustres de Savoie, 2^e mémoire. Mémoire de l'Académie de Savoie.
 26. REALLEXIKON der Vorgeschichte, hg. von M. EBERT. Articles : Bronzezeit, Bronzetechnik, Bronzeguss, Bergbau in Band I und II. Berlin, de Gruyter 1924-25.
 27. SCHELTEMA A. VON. — Das alteuropäische Kunstgewerbe der jüngeren Stein, Bronze und verrémischen Eisenzeit (Geschichte des Kunstgewerbes aller Zeiten und Völker hg, von H. BOSSERTH, Band I). Berlin, Wasmuth 1928.
 28. WITWER W. — Die älteste Erzgewinnung im nordisch germanischen Lebenskreis. Leipzig 1938.
 29. VOGT E. — Die späbronzezeitliche Kemarik der Schweiz und ihre Chronologie. Denkschriften der schweiz. naturforsch. Gesell.
 30. VOGT E. — Der Beg. der Hallstattzeit in der Schweiz. Jahrb der schw. Gesell fur Urgesch, 40, 1949-1950.
 31. WEIERSCHAUSEN P. — Vorgeschichtliche eisenhütten Deutschlands. Manus Buch, tome 65, Leipzig 1939.
-

INTOXICATION COLLECTIVE TRES PROBABLEMENT CAUSEE PAR HYGROPHORUS CROCEUS (= H. CONSTANS LANGE)

par Marcel JOSSERAND.

Il semble bien qu'en Europe aucune espèce d'*Hygrocybe* n'ait jamais été suspectée d'avoir provoqué des empoisonnements, même bénins. Les ouvrages généraux n'en citent point et nous ne retrouvons aucune référence à cet égard dans nos propres fiches. Nous avons donc été assez surpris lorsque nous avons eu connaissance du cas que nous exposons ci-dessous et c'est pourquoi nous avons introduit un adjectif de prudence dans le titre de cette note, en dépit des faits observés qui semblent vraiment très nets et ne guère permettre le doute.

Le 3 juin 1967, la famille C.F., composée de quatre personnes, se met à table vers 21 h. Le repas se composait d'une salade de tomates fraîches, préparée par Mme C.F., de viande froide accompagnée de cornichons et de mayonnaise, d'une omelette aux champignons, de fromage et d'une tarte aux abricots.

Toute la famille fut incommodée vers la fin de la nuit, les symptômes étant apparus entre 4 et 7 heures du matin : sensation pénible de malaise diffus, état nauséux allant pour certains jusqu'aux vomissements. Pas de diarrhée, pas de sueur profuse. Les troubles s'amendèrent assez vite ; une seule des « victimes » dut rester alitée pendant toute la matinée.

Aucun des aliments du très simple repas n'était suspect. Signalons, pour mettre la mayonnaise hors de cause, qu'un des convives n'en avait point pris ...et fut précisément la personne la plus sévèrement atteinte.

La quantité de champignons utilisée n'avait évidemment pas été pesée mais des évaluations réfléchies permettent *a posteriori* de l'estimer à près de 500 g dont seulement 300 g environ furent effectivement consommés, ce qui, partagé en quatre personnes, ne représentait pas une part déraisonnable pour chacune d'elles.

Ces champignons furent consommés en omelette mais, auparavant, ils avaient été cuits à part, sinon longtemps du moins pendant plusieurs minutes ce qui, étant donnée la ténuité de l'espèce, pratiquement dépourvue de chair, laisse supposer que toutes les parties en avaient été portées à la température de l'ébullition pendant au moins un petit moment. Ils avaient « rendu leur eau ».

L'identité de l'espèce ne fait aucun doute : notre collègue mycologue, M. Michel GUILLEMIER de qui nous tenons ces indications, avait examiné le lot en détail avant utilisation et il est formel quant à son homogénéité ; il s'agissait d'*Hygrophorus croceus* (= *H. constans* Lange) et de cette espèce seulement, *sans mélange aucun*. Il nous en apporta quelques sujets encore frais, tout à fait typiques, non seulement par leur macroscopie : chapeau conique, visqueux, variant de jaune d'or à plus ou moins lavés d'écarlate, ne s'enfumant sensiblement pas, etc., mais encore par leurs caractères microscopiques : basides bisporiques.

Nous avons dit qu'en Europe, on ne paraissait pas avoir jamais constaté d'empoisonnement, même mineur, comme celui que nous rapportons ici, dû à un *Hygrocybe*. Mais si, par contre, on quitte l'Europe, on trouve une relation due à V. DEMANGE qui publia, il y a déjà longtemps, un cas d'intoxication multiple et mortelle, survenue en Indochine et qui aurait été causée non seulement par un *Hygrocybe* mais tout justement par notre espèce, ce qui fait dresser l'oreille.

Sur cette intoxication, V. DEMANGE rédigea deux notes, la première en 1906 [1] et la seconde en 1919 [2] où il ne revint d'ailleurs qu'incidemment sur ce qui avait fait l'objet de la première. L'espèce coupable aurait été *H. conicus* dont « la tendance à noircir a paru moins accentuée que dans l'*H. conicus* d'Europe ». C'est là la définition même de *H. croceus* (= *H. constans* Lge.) !

Mais, à dire vrai, cette identification est loin d'être à l'abri de la critique. Elle fut faite sur envois répétés n'appartenant pas à la même espèce ! Il subsiste là au moins un point d'interrogation dont il est cependant permis de penser qu'il s'amenuise à la suite de la présente note.

Nous ne dirons rien d'un travail extrêmement ancien, remontant à près de deux siècles [4], cité par R. HENRY [3] et que nous n'avons pu consulter.

En résumé : jusqu'à plus ample informé, il convient de placer *Hygrophorus croceus*, également nommé *H. constans* Lange, sur la liste des espèces suspectes ou modérément toxiques.

Cela amène à se demander ce qu'il faut penser des autres *Conici*, en particulier des si proches *H. conicus* et *H. nigrescens*.

BIBLIOGRAPHIE

1. DEMANGE (V.). — Empoisonnement mortel par des Hygrophores. *Bull. Soc. myc. de Fr.*, 1906, p. 229. (N.B. : Cet article a été omis dans la table des matières du volume où il parut).
2. DEMANGE (V.). — Notes sur quelques champignons comestibles, vénéneux ou curieux du Tonkin et de l'Annam. *Bull. économique de l'Indochine*, nouvelle série, n° 137, juillet-août 1919.
3. HENRY (R.). — Considérations anciennes et nouvelles sur les intoxications fongiques. Thèse de doctorat. Besançon, 1931.
4. PICCO. — Observations sur les effets meurtriers d'un champignon qu'on pourrait appeler *Agar. conicus*. *Hist. et mém. de Soc. roy. de Méd.*, 1780 et 1781, *Hist.*, p. 355.

**RECHERCHES SUR LES AIRES DE DISPERSION
DU CHRYSOCARABUS AURONITENS FABR.**

I. - Les sous-espèces auronitens s. str. et costellatus Geh.
Formes intermédiaires

par G. ANTOINE et M. RAPILLY.

La répartition en France, du *Chrysocarabus auronitens* Fabricius est bien connue dans ses grandes lignes. Elle représente le stade actuel de la colonisation du territoire français par les différentes sous-espèces issues des mutations auxquelles l'espèce originelle a été soumise au cours des temps.

L'origine des formes primitives à partir desquelles se sont différenciées les lignées de *Ch. auronitens* Fabricius et de *Ch. punctato-auratus* Germar. reste hypothétique ; cependant il est admis [FRADOIS (5), PUISSÉGUR (8)] que les ancêtres de l'*auronitens*, provenant de la Mésogéide, ont colonisé le Massif Central. De là, certains individus, se dirigeant vers le Nord-Ouest, ont peuplé la Bretagne, ils ont abouti au *subfestivus* Gehin. D'autres, qui constituent l'*auronitens* sensu stricto, se sont répandus vers l'Est et le Nord et ont atteint l'Europe Centrale et les pays scandinaves (5). D'autres enfin, sont restés sur place dans le Massif Central et ont conduit aux sous-espèces *costellatus* Gehin et *festivus* Dejean.

A l'heure actuelle, la sous-espèce *festivus* est étroitement isolée dans la Montagne Noire et la sous-espèce *subfestivus* nettement localisée dans les forêts bretonnes. La sous-espèce *costellatus* peuple l'ensemble du Massif Central. Quant à la sous-espèce *auronitens*, elle occupe en France, de vastes territoires comprenant la Normandie, le Bassin Parisien, tout le Nord et l'Est et une partie du Centre.

Le peuplement de la Bretagne par le *subfestivus* s'est opéré du Sud au Nord et il y a tout lieu de penser (nous y reviendrons d'ailleurs plus loin) que le peuplement des forêts normandes par l'*auronitens auronitens* s'est, lui, opéré de l'Est vers l'Ouest. Ce processus de colonisation rend compte de l'absence de *Chrysocarabus auronitens* de quelque sous-espèce que ce soit dans une vaste région située entre l'aire de dispersion du *subfestivus* et celle de l'*auronitens*. Les deux sous-espèces n'ont pas suffisamment poussé leur colonisation, l'une vers l'Est et l'autre vers